



Message du Conseil communal au Conseil général

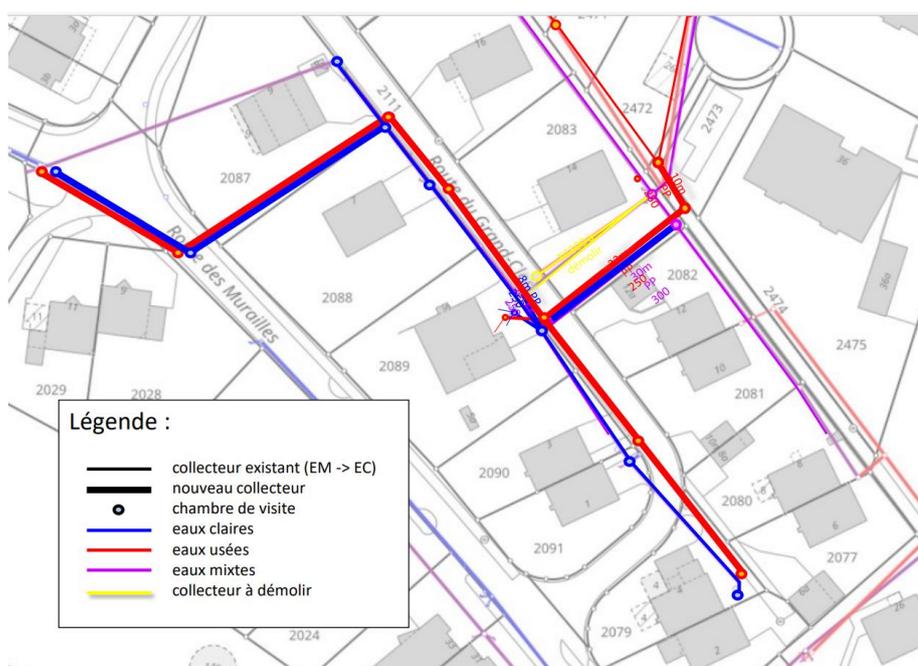
Séance du 9 décembre 2020

Crédit d'investissement pour la mise en séparatif du secteur du Grand-Clos

1. Historique du projet et situation actuelle

Pour répondre aux exigences légales, le Conseil communal a planifié des travaux de mise en séparatif des différents quartiers. Les canalisations actuellement en unitaires sont remplacées par des collecteurs qui séparent les eaux claires et les eaux usées.

Dans le secteur du Grand-Clos, le projet prévoit le passage de ces collecteurs sur la route communale, et lorsque cela est nécessaire, en bordure des parcelles privées. Le projet fera l'objet d'une mise à l'enquête publique.



2. Coût global du projet

	CHF	575'000.00
Crédit demandé	CHF	575'000.00
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	CHF	11'500.00
Amortissement annuel sur le montant investi :		
Collecteurs	CHF 465'000.- (taux 1,25% selon LCo)	CHF 5'812.50
Génie civil, route	CHF 110'000.- (taux 2,5% selon LCo)	CHF 2'750.00
Frais annuels à partir de 2022	CHF	20'062.50

3. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le crédit d'investissement pour la mise en séparatif du secteur du Grand-Clos pour un montant de CHF 575'000.00 financé par un emprunt bancaire.